

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 49

Artikel: Un pari de soiffeurs
Autor: C.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195252>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de gros boutons de diamants », se fit apporter à table « son fils emmailloté aussi magnifiquement qu'elle était vêtue, pour lui donner à téter ».

« Cela eût été tenu incivilité à quelque autre, dit la reine Marguerite; mais elle le faisait avec tant de grâce et de naïveté qu'elle en reçut autant de louanges que la compagnie de plaisir ».

De nos jours, la naissance d'un enfant royal est encore, en certains pays, entourée de la pompe de l'antique cérémonial. L'Espagne, pour sa part, a gardé entièrement les usages de jadis. On le vit à la naissance du petit roi actuel.

Après sa venue au monde, le nouveau-né fut déposé sur un coussin dans un plateau d'argent, et la « camerera-mayor », — la première des dames d'honneur — ayant à côté d'elle le Président du Conseil des Ministres, présenta l'héritier de la couronne aux personnes présentes. Parmi ces personnes, se trouvaient les hauts fonctionnaires du gouvernement. Tous passèrent devant le plateau sur lequel l'enfant royal était exhibé comme un poulet froid et s'inclinèrent tour à tour aussi profondément que possible. C'était encore bien heureux qu'on n'eût pas forcé le pauvre petit à prononcer un discours d'avènement !

En Russie, les choses vont plus simplement. La Tsarine précédente, qui était une femme très modeste, une mère modèle, voulut que ses fils fussent élevés simplement, bourgeoisement. Elle y a gagné d'en faire de véritables hommes et non des princes à l'esprit faussé, pleins d'orgueil, ignorants de la vie, s'imaginant qu'ils sont autrement bâtis que les autres.

La nouvelle Tsarine semble vouloir imiter comme mère la femme d'Alexandre III. Elle a banni du berceau de son enfant toutes les règles de la fastueuse et sotte étiquette d'autrefois. Elle ne veut voir en elle que sa fille et non la grande-duchesse.

Tant mieux pour l'enfant ! Elle n'aura pas ainsi cette vie si triste qu'on fait aux poupons royaux. A l'âge où les autres petits jouent, couruent, vagabondent, ils ne peuvent sortir qu'accompagnés d'une armée de serviteurs.

Défense à Sa Majesté Bébé de s'amuser ! C'est qu'il faut de très bonne heure faire son apprentissage de souverain, et quand on est héritier du trône, pas de parties de billes, ni de courses de cerceaux !

En Allemagne, c'est pis encore. Dès le berceau, les enfants de l'Empereur sont des soldats. On les emmaillotera presque dans un uniforme de cuirassier. A cinq ans, ils doivent savoir faire l'exercice comme un vieux sergent. Quand les officiers passent devant ces mioches déguisés en soldats, ils saluent militairement.

L'un d'eux fut un jour mis d'office à la retraite pour s'être contenté de leur donner le salut civil.

Alexandre III, — surtout quand il était chez son beau-père, à Copenhague, — laissait toute liberté à ses enfants. « Amusez-vous comme les petits des autres ! » leur disait-il. Un jour, on lui ramena l'un d'eux, — c'est le Tsar accuel, — avec un œil poché, la figure égratignée, les vêtements déchirés. — « Qui t'a mis dans cet état ? » lui demanda-t-il. — « Un petit vagabond avec lequel je jouais. » — « Et pourquoi ? » — « Parce je lui avais

pris une pomme. » — « Ah ! c'est comme ça ! dit le Tsar. Tu crois, parce que tu es le fils de l'empereur de Russie, que ta as le droit de voler des pommes ? Eh bien ! mon ami, tu n'as reçu que la correction que tu méritais, et quand je verrai ton petit vagabond, je le féliciterai de ne pas s'être laissé prendre son bien, même par l'héritier du Tsar ! »

(*Le Petit Parisien.*)

VALENSOL.

Un pari de soiffeurs.

Ceci se passait à ***, il y a une quinzaine d'années déjà.

Quelques individus de la localité, appartenant à cette catégorie de citoyens qui ont le gosier fortement incliné et constamment à sec, devisaient près du port, tout en fumant leurs pipes.

— L'est portant fotteint, dit l'un d'eux, qu'eintre lé quattro, on n'aussé pas pî dè quie allâ bâire on verro ! qu'ein ditèsvò ?

— Ma fâi, oï, ka yé n'a sâi dé la mettance ! dit un autre.

— Tai ! dit un troisième, vouaïquie l'assesseu ; té, que t'as bouna platiéna, sâ-tou pâ l'ai démdâ à eimprontâ oquiè ; ne vâo pâ té refusâ, te l'ai deré que t'âodré l'ai fèré quoquié dzornâ po cein !

— T'as ma fâi réson.

Puis accostant l'assesseur :

— Bondzo, l'oncllio Djan ; voudrè vo démdâ dê mé férè on serviço, mé prêtâ dou francs ; yâodri affanâ cein ein allein onna dzornâ vo portâ lo fémé à voultra vegne.

— Ma fâi na, ne vu pâ te lé prêtâ, kâ su sù que, pas petou dein ta fatta, vo z'âodri ti dé beinda lé rupâ pé lo cabaret et cein ne vaut rein de bâire dinsé devant midzo !

— Oh bin, vo n'êtes pâ compliéseint. Vouaïquie Monsu lo menistre que vint dè stu côté et vu bin fremâ que me lè refuso pâ, li !

— Jamé dé la vâa ! crâi-tou que lo menistrè ne satse pas que se te vâ lâi eimprontâ, n'est pâ po lo placi à la tiéce d'épargne, mâ bin po allâ à la pinta ; d'ailieu, te n'ousérâi jamé lé lâi démdâ !

— Eh bin ! assesseu, volliâi-vo frema avoué mé que vê l'ai eimprontâ onna pice et que la mè bailliè ?

— Bin se te vâo, 'et se la té bailliè, té bailléri assebin lé dou francs que te m'as démdâ !

— Hardi ! daccoo, totsi la man !

Et notre citoyen de prendre les devants pour aller accoster le pasteur.

Disons tout de suite que ce vénérable ecclésiastique était très estimé et très populaire dans sa paroisse; son amabilité, son caractère à la fois simple et affable, mettaient tout de suite les gens à leur aise.

— Bonjour, Monsieur le ministre, lui fit notre individu en l'abordant. Oserais-je vousprier de me faire un service ?

— Si je puis, je le veux bien. En quoi consiste-t-il ?

— Eh bien ! Monsieur le pasteur, je viens de parler deux francs avec M. l'assesseur qui est là-bas, que je vous demanderais à emprunter cinq francs et que vous ne me les refuseriez pas. L'assesseur parti, je viendrais vous les rendre immédiatement.

Le pasteur, en riant, tira son portemonnaie, en sortit un écu qu'il remit à notre compagnon en lui disant : « Puisqu'il s'agit de te faire gagner un pari, tiens, et tu n'a pas besoin de me le rendre. »

Notre homme tout joyeux et après force remerciements, s'empressa d'aller communiquer aux autres le résultat de sa démarche.

— Vo z'ai perdu, assesseur, vouaïquie la pice et vo mé dâité onco dou francs !

— Té râodzai-te pas ! Eh bin tai ; mâ n'aré jamé cru que t'ausse atant d'pet toupet avoué lo menistre et que stusse aussé prêtâ de l'ardzein à n'on coo coumeint té !

— Mé lé z'a pas prêtâ, me lé z'a bailli. Vo sèdè, assesseu, lo menistre cognâi prâo son monde et sâ bin mi avoué quoui l'a afférè que tote votra Justice dé Pé !

L'assesseu tourna les talons. Quant à nos compagnons, ils s'empressèrent d'entrer au café voisin où ils eurent bientôt poli les deux francs de l'assesseur et l'écu du pasteur.

C. T.

Lè dou razârè.

Quand vo passâ dévant tsi on razârè qu'a on appreinti ào bin on ovrâi, clliâo valottets sont adé pegni et pomadâ ào tot fin po férè à vairè que sont d'attaque po astiquâ onna tignasse ; kâ vo sèdè que lè razârè ne font pas rein què dè racliâ la frimousse ; copont lè cheveux, frottont la tête, po férè parti lè molans, l'einmottont la barba quand l'est trâo granta, et recouqueliont lè bets dè la mourtache ài galés lurons.

Dein la capitala dè noutron distrit, lâi a dou razârè dein la méma tserrâire que sont on bocon dzalao l'on su l'autro et que sont quasu vesins, mâ que ne sè pipont pas lo mot. N'ont ni appreinti, ni ovrâi, po cein que pâovont férè tot l'ovrâdo, et po afteri lè pratiqués y'ein a ion qu'a adé sè cheveux tant bin einvouâ qu'on derâi la tête dè ion dè clliâo signollets dè vela, que sont tant orgollâo, tandi que l'autro a sa tignasse tota pè quiettès, et copâie ein égras et ein eincotases, que cein n'a diéro lo fi po on hommo dè son meti.

Mâ tsacon a se n'idée. On dzo que n'étrandzi dâo défrou avâi fauta dè razâ, ye va tsi cé qu'êtai mau pegni et lâi fâ :

— Coumeint cein va-te que votron collègue séyè dinsè tant bin astiquâ,